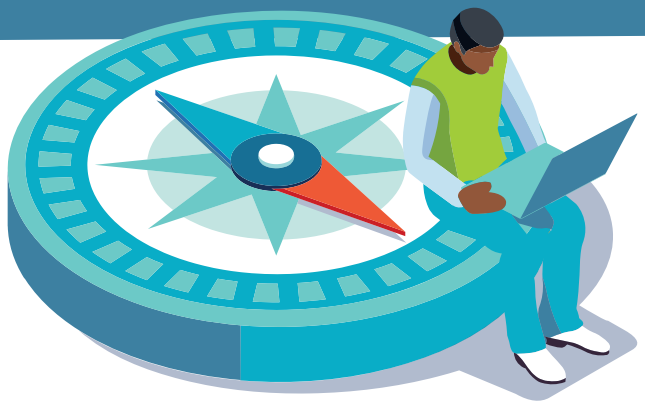
# Offre d'accompagnement à l'**ÉVALUATION** d'une action du secteur santé et social

2020

## Appel à candidatures Auvergne-Rhône-Alpes



- Acteur de terrain ou"porteur de projet", vous êtes impliqué dans une **action** du domaine **santé ou social** sur un territoire de la région **Auvergne-Rhône-Alpes.**

- **Vous vous interrogez sur cette action :**
  Son déroulement est-il adapté ? Quels effets sont-ils produits ?
  Faut-il réorienter le projet ?

- **Vous souhaitez vous former à la réalisation d'une évaluation.**

**Bénéficiez**

## D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE DÉMARCHE D' ÉVALUATION

**(entre 6 et 12 mois)**

pour 5 structures de la région Auvergne-Rhône-Alpes

*Soutien*

**Accompagnement proposé dans le cadre d'EMERGENCE, dispositif d'appui en prévention et promotion de la santé Auvergne-Rhône-Alpes**

**Plus d'infos sur EMERGENCE**

# NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'accompagnement est réalisé par deux professionnels de l'IREPS et de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif EMERGENCE.
- Une première réunion de prise de contact et de présentation de la démarche aura lieu à l'IREPS et l'ORS en janvier / février 2020.
- Les rencontres suivantes auront lieu dans vos locaux et réuniront les personnes du comité d'évaluation qui aura été constitué. Elles dureront entre 2h30 et 3h.
- La durée de l'accompagnement varie de 6 à 12 mois en fonction de votre disponibilité et des possibilités ou non d'associer des personnes à cette démarche (stagiaire…).
- L'accompagnement est **gratuit** grâce au financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

# UNE ÉVALUATION EN BREF

### Ce que vous faites en tant que porteur de l'action :

- Constituer un comité d'évaluation.
- Organiser les réunions du comité d'évaluation et en rédiger les comptes rendus.
- Décrire l'organisation de l'action à évaluer.
- Choisir une question d'évaluation posée par l'action et définir les moyens pour y répondre.
- Rédiger les outils d'enquête.
- Collecter et analyser les données.
- Rédiger le rapport d'évaluation
- Définir des recommandations.

### Ce que nous vous apportons :

- Des conseils dans le choix des personnes à inviter au comité d'évaluation.
- L'animation des réunions.
- Un apport sur ce qu'est une démarche d'évaluation et les outils à mobiliser.
- Une aide à la prise de note et à la formalisation (paper-board).
- Un appui dans toutes les étapes, lors des réunions et sur sollicitation.
- Une aide à la rédaction du rapport et à la définition des recommandations.

# CE QU'IMPLIQUE UNE ÉVALUATION

- Du temps (6 à 7 réunions + rédaction + collecte et analyse des données…).
- Un minimum de ressources rédactionnelles et de connaissances en méthodologie d'enquête (en interne ou avec l'apport d'un stagiaire).
- Se situer hors d'un contexte conflictuel ou de grands changements.



# CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS

Pour proposer votre structure, vous devez :

- Remplir **la fiche de demande téléchargeable sur le site de l'IREPS ARA** (rubrique Emergence)
- La renvoyer **avant le 22 novembre 2019** à lucie.pelosse@ireps-ara.org

*Renseignements : Lucie Pelosse, coordinatrice, tel. 04 72 00 55 70.*

**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé**
**ORS Auvergne-Rhône-Alpes - Observatoire Régional de la Santé**
9 quai Jean Moulin
69001 LYON

www.ireps-ara.org
www.ors-auvergne-rhone-alpes.org

Soutien